Image not found or type unknown

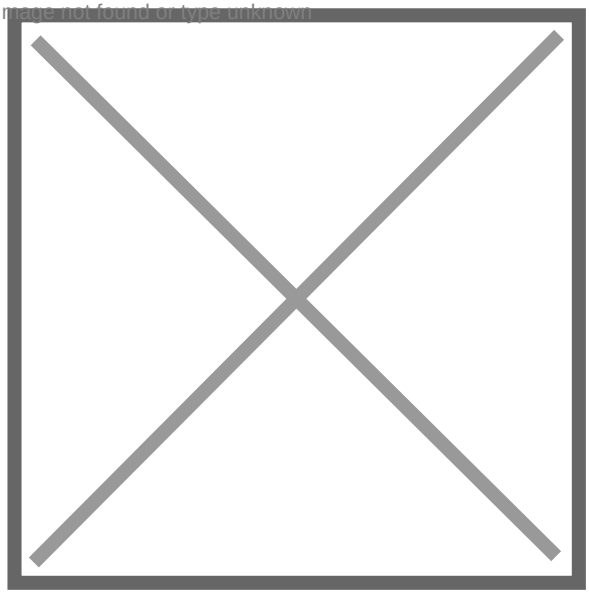

Reprise de poste apres mon conge presence parentale

Par **copycats**, le **15/03/2010** à **13:50**

Bonjour,
suite au handicap de mon fils jai du prendr un conge de presence qui se termine en avril cela fait un mois que je narrete pas de contacter mon employeur pour renegocier mes horaires par rapport aux soins de mon fils jai envie de reprendre mon poste mais ils ne me rappelle jamais jai demander a plusieurs reprises un entretien avec la responsable des ressources humaine qui ne me rappelle jamais j appelle toute les semaines jai l impression quil veulent que je demissionne ou quils laissent trainer volontairement pour quarrivee a la date de reprise sans nvelles de leur part je ne presente pas et quils puissent me licencier por non presentation au poste de travail comme ca faute grave et comme ca je perdrais tout y compris mon anciennete 10 ans suis je protegee en envoyant un recommander quest ce que je risque??
jai deux enfants et je ne voudrais pas me retrouver sans indemnitees non plus
puis je demander en dernier recours une rupture conventionelle??
merci a l avance

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés